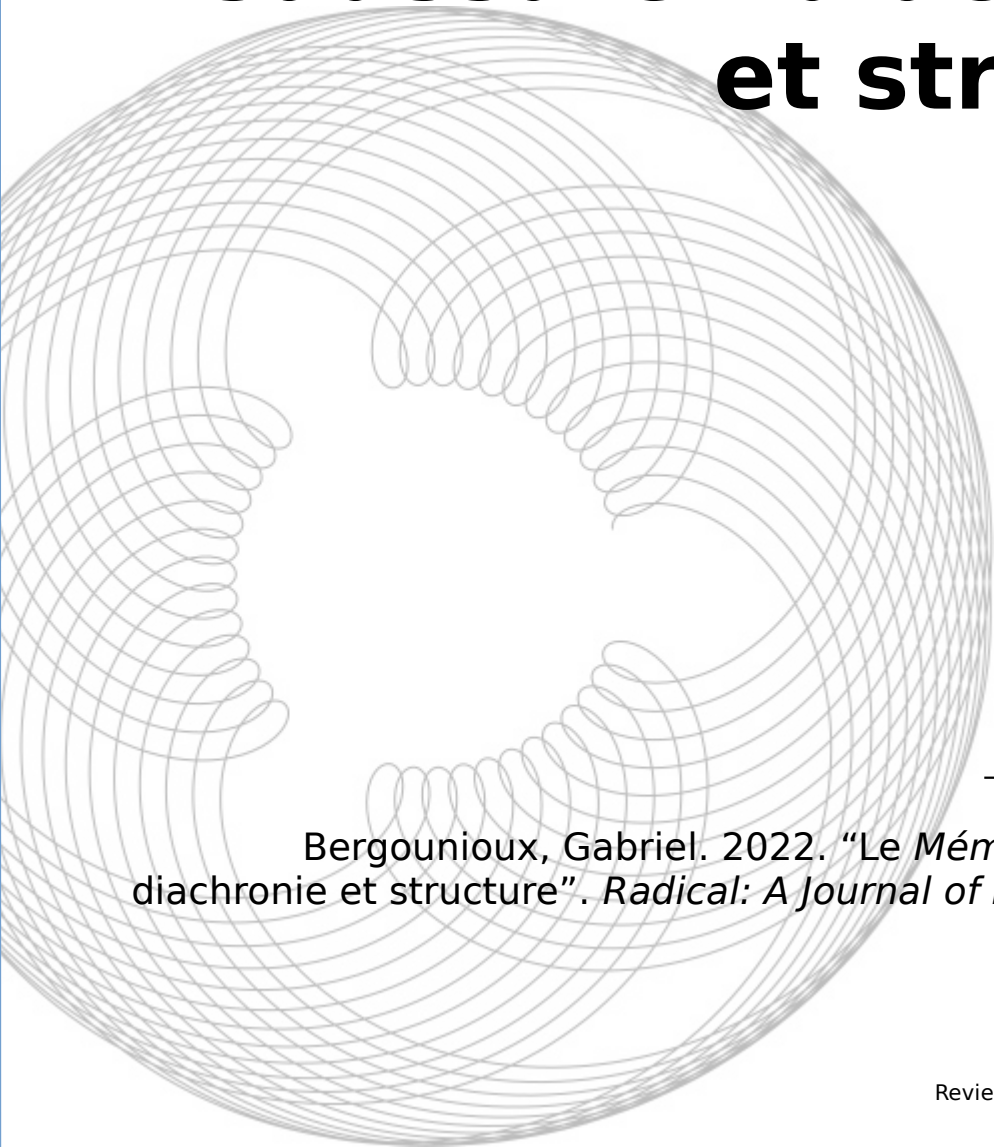


volume 3, 2022

Bergounioux, Gabriel

**Le *Mémoire* de
Saussure : diachronie
et structure**



Bergounioux, Gabriel. 2022. "Le *Mémoire* de Saussure : diachronie et structure". *Radical: A Journal of Phonology*, 3, 125-167.

Editor: Guillaume Enguehard
Reviewers: Roland Noske, Daniel Petit

LE *MÉMOIRE* DE SAUSSURE : DIACHRONIE ET STRUCTURE

BERGOUNIOUX, GABRIEL (UNIVERSITÉ D'ORLÉANS / LLL)

Saussure's *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879) is a decisive contribution to the comparative grammar of Indo-European languages. It involves a new definition of "root", a demonstration of the functioning of apophony (or ablaut) mechanism and the discovery of laryngeals. In general linguistics, Saussure indirectly provides an answer to this question: What are the internal transformations that lead us to consider two states of the same language, in the course of its development, as two distinct systems, in other words, as two different languages? The splitting of Proto-Indo-European (PIE) into different (families of) languages provides a good example.

Indo-européen Système vocalique Laryngales Apophonie Changement linguistique

INTRODUCTION

Partant d'une relecture du *Mémoire* de Saussure, et après avoir récapitulé les circonstances de la publication et la démarche que suit la démonstration, on se propose, au-delà des résultats obtenus, d'examiner l'une de ses ouvertures majeures en linguistique générale. On formulera la question ainsi : quels changements diachroniques sont à considérer comme déterminants en sorte qu'on conclue, à partir de l'analyse de deux états d'une même langue, dans la stricte continuité de son développement, que sa différence de structure, à deux moments distants de sa description, conduise à considérer qu'elle s'est transformée en une nouvelle langue, que l'on est en présence de deux systèmes différents ?

Cette question s'apparente à la distinction, toujours controversée, entre *langue* et *dialecte* qui est d'ordre synchronique et dont l'épreuve dépend de l'intercompréhension, selon l'interprétation communément reçue. Le critère ne peut pas s'appliquer lorsqu'il s'agit d'états de langue anciens dont la conservation, plus ou moins artificielle sous forme écrite, mobilise des compétences spécifiques de lecture qui pérennisent l'accès à des formes archaïques, voire révolues, de représentation. Au demeurant, le critère de l'intercompréhension reste discutable même si, lorsqu'il est démontrable entre deux langues, il incline à trancher en faveur de l'identification à un dialecte.

1 LES COEFFICIENTS SONANTIQUES

1.1 L'APOPHONIE

D'emblée, on remarque que le titre du *Mémoire* ne fait aucune référence à la langue mère. Il se focalise sur « les langues indo-européennes », c'est-à-dire sur ce qui demeurerait observable dans la forme attestée des différentes langues. Saussure concentre son attention, de préférence à des formes primitives reconstruites, sur des formes de transition (gréco-italique ou proto-sanskrit par exemple) et sur les états anciens de la morphologie.

La clé de voûte de la démonstration est basée sur la reconnaissance de l'apophonie. Afin de fixer les principes à même de déterminer la configuration du système, Saussure fonde l'identification des mécanismes sur la distribution morphologique des unités à partir d'une alternance vocalique où le zéro – c'est-à-dire l'éviction du noyau initialement présent, soit a_1 – est constitué comme l'un des trois termes en jeu sur le même plan que a_1 et a_2 . Tout racine se présente sous l'une des trois formes :

$$Xa_1X = XeX \quad (e \text{ équivaut à } a_1)$$

$$Xa_2X = XoX \quad (o \text{ équivaut à } a_2)$$

$$X\emptyset X = XX$$

où X représente, en première approximation, une ou deux consonnes ou sonantes.

Pour échapper au raisonnement circulaire qui fait de la voyelle le centre de la syllabe et du centre de la syllabe la position occupée par la voyelle (Scheer 2015), Saussure commence par écarter toute caractérisation substantialiste de l'opposition voyelle / consonne. Il y substitue une tripartition décidée par le comportement des unités qui apparaissent en position nucléaire, en particulier dans le cas de la réduction du noyau. Il est conduit à distinguer trois cas selon que le statut de l'unité (i) l'assigne obligatoirement à assurer la réalisation syllabique de la chaîne de phonèmes, (ii) lui interdit cette possibilité ou (iii) la fait advenir comme telle en fonction du contexte.

Pour illustrer le propos, on se référera à la dizaine de racines reconstruites – notées sans l’astérisque – en Proto-Indo-Européen (désormais PIE) citées p. 8 (Saussure 1879) à titre d’exemples et données dans leur forme pleine : *kei, sreū, deik, bheugh, derk, bendh, bher, men, pet, sek, sed* (*e* équivaut à a_1). À noter que *bh* et *dh* sont des aspirées (un seul phonème), comme probablement *gh*, que *ei* et *eu* sont peut-être des diphtongues ; Saussure ne tranche pas ce point. À cette étape du raisonnement, les laryngales ne sont pas encore identifiées.

L’occurrence nucléaire est :

- (i) Obligatoire pour les deux voyelles qui, dès lors qu’elles sont présentes, sont toujours constitutives du centre syllabique : a_1 (= *e*) et a_2 (= *o*) Les exemples énumérés ci-dessus insèrent un *e* entre les consonnes et les glides.
- (ii) Impossible : c’est le cas des consonnes qui ne peuvent jamais se substituer à une voyelle (les occlusives, en dehors des nasales, et l’unique fricative, *s*) en tant que noyau : privées de leur voyelle, les formes réduites *pt, sk, sd* ne sont pas suffisantes pour s’établir sur le plan syllabique, ce qui pose la question de leur accentuation.
- (iii) Possible pour les « coefficients sonantiques » avec une forme réduite *ki, sru, dik, bugh, dr̥k, b̥ndh, bh̥r, m̥ṅ* (la notation des sonantes est celle de Saussure ; elle correspond au trait vertical souscrit de l’API).

Les « coefficients sonantiques » sont donc des phonèmes qui, selon leur distribution phonotactique, s’apparentent tantôt aux voyelles (a_1 et a_2), tantôt aux consonnes. Ils ne sont pas une classe naturelle et se définissent négativement. La détermination de leur statut intrasyllabique (attaque, rime ou noyau) est conditionnée syntagmatiquement par leur relation à l’une des deux voyelles qui sont seules opérantes dans le fonctionnement paradigmatique de l’apophonie. Ces deux voyelles ne peuvent jamais entrer en contact – pas de hiatus – tant que l’on restreint l’observation aux radicaux.

Sous le nom de « coefficients sonantiques » le *Mémoire* regroupe
- les glides /j/ et /w/ (terme repris par allusion à la proposition terminologique de « glissante » faite ailleurs par Saussure), second élément d’une possible diphtongue dans les

formes où la voyelle est présente

kei > ki ; sreū > sru ; deik > dik ; bheugh > bhugh.

- les nasales /n/ et /m/

bendh > bṅdh ; men > mṅ.

- la liquide /r/

derk > dṛk ; bher > bhṛ.

1.2 LES LARYNGALES

À la liste des coefficients sonantiques, l'apport capital du *Mémoire* est d'avoir ajouté deux unités pour lesquelles on ne relevait aucune indication graphique. Saussure déduit leur existence de la quantité vocalique et, pour les différencier, de modifications de timbre documentées à date historique (c'est-à-dire au moment de l'apparition de l'écriture pour les langues de l'aire indo-européenne identifiées à la fin du XIX^e siècle). Ces deux phonèmes sont à présent notés h_2 et h_3 . Il y a été ajouté depuis lors une troisième unité, notée h_1 , que Saussure, qui avait fait le choix pour sa part d'une représentation par A (h_2) et \hat{o} (h_3), n'avait pu repérer. En réalité, h_3 est noté au moyen d'un caron sous le o , une notation qui, sauf exception, n'a pas été reprise dans cet article pour des raisons typographiques. D'autres inventaires de laryngales, plus larges ou plus restreints, ont été suggérés depuis lors mais aucun ne s'est avéré plus convaincant pour expliquer les produits (Szemerényi 1973).

Ces deux « coefficients sonantiques » (ils ne sont jamais désignés autrement dans le *Mémoire*) ont été renommés « laryngales » par Hermann Møller. Cette désignation est éminemment critiquable en ce qu'elle suggère une substantialisation phonétique par analogie avec les langues afro-asiatiques. Pour H. Møller, partisan de l'hypothèse nostratique (la conviction d'une origine commune des langues indo-européennes et afro-asiatiques), ce rapprochement est l'un des éléments de preuve qu'il intégrait à sa démonstration.

Les laryngales manifestent un comportement contradictoire. D'un côté, elles témoignent d'une propension à se vocaliser (elles peuvent devenir centre syllabique et l'un de leurs états terminaux en diachronie correspond à un schwa) alors qu'elles restent bloquées sur une valeur consonantique au contact d'une liquide ou d'une nasale ; elles apparaissent comme les moins aptes, dans l'échelle de sonorité, à occuper la position de centre syllabique. Ce sont les seules également qui, dans le radical, peuvent être juxtaposées à une autre sonante (cf. *infra*) alors que glides, nasales et liquides s'excluent mutuellement.

De fait, le *Mémoire* ne poursuit pas les objectifs attendus d'une étude de linguistique historique. Il ne propose pas une reconstruction de la langue primitive, ni de ses unités lexicales, ni de sa grammaire, pas même de l'ensemble du système phonologique malgré quelques considérations latérales sur la prosodie rendues nécessaires au fil de la démonstration. On ne trouve pas dans l'ouvrage un inventaire des consonnes qu'il est cependant possible de reconstituer à partir de la transcription des formes assignées au PIE. Surtout, alors qu'il avait pris soin de dresser au début de son livre le tableau du vocalisme de chacun de ses prédécesseurs, Saussure ne propose pas l'équivalent pour sa propre reconstruction au moment de mettre un point final à l'ouvrage. À sa décharge, on peut remarquer qu'il n'y a pas de conclusion dans le livre.

2 CHANGEMENTS MORPHONOLOGIQUES

2.1 TROIS ÉTATS DU PIE

Les conditions qui aboutissent à une réalisation vocalique des coefficients sonantiques se compliquent du fait que, parallèlement à un changement de valeur déclenché par le jeu du mécanisme apophonique (l'éviction de a_1 au degré « zéro » de l'alternance), ils peuvent résulter d'un processus de lénition qui, précédant d'autres amuïssements, a exercé ses effets en PIE.

Le PIE ne représente pas un commencement absolu, un système primitif invariable et homogène. En toute rigueur, il est le nom générique donné par convention à une succession d'états dont le développement peut être reconstitué par l'analyse des transformations qu'exercent sur l'organisation lexicale certains changements morphologiques intervenus dans la durée. Sans émettre de conjectures sur une datation absolue, Saussure introduit, en PIE, une chronologie relative. Il semble distinguer au moins trois étapes, chacune d'elles identifiable par la corrélation de trois phénomènes sans que, à l'exception du dernier, ces changements n'aboutissent à l'établissement d'un nouveau système.

(1) LES TROIS ÉTATS DU PIE

| | |
|-------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| État 1 (primitif) | Apophonie (l'effacement du noyau correspond à a_0) Correspondance stricte de l'accent et du radical (aux degrés pleins) Concaténation des morphèmes (problèmes de contact) |
| État 2 (transitoire) | Déplacement d'accent avec réduction vocalique de la racine en position faible Amuïssement des laryngales en schwa Refonte phonotactique (insertion de laryngales euphoniques) |
| État 3 (final) | Transformation des laryngales en quantité vocalique Perte de la productivité du mécanisme apophonique Obscurcissement de la segmentation en morphèmes |

Accepter qu'un même nom recouvre trois strates qui se distinguent par de tels changements laisse à penser que seule la perte du mécanisme apophonique (état 3), avec la difficulté pour substituer à l'alternance de timbre une alternance de quantité, impose de considérer qu'on se trouve en présence d'une nouvelle structure, d'autres langues. N'est pas mentionnée (Saussure n'y fait pas allusion), la réduction progressive du consonantisme en finale de mot qui se serait produite parallèlement (Gauthiot 1913).

2.2 COMPOSITION MORPHOLOGIQUE

Le point de départ de la reconstruction se fonde sur l'organisation interne des « racines » (dans la terminologie de ce temps), identique à celle de certains suffixes qui sont également affectés par l'apophonie.

- (1) “ On ne trouve pas de *racines terminées vocaliquement et dont le vocalisme consisterait uniquement dans* a_1 , comme serait « sta_1 » ou « pa_1 ». A la rigueur les présents sanskrits comme *tí-ṣṭha-ti*, *píba-ti*, pourraient passer pour contenir de telles racines. Il faudrait attribuer à ces formes une antiquité énorme, car ce serait y voir la base, insaisissable partout ailleurs, de racines comme sta_{1-A} , $pa_{1-ô}$ (gr. $\sigma\bar{\alpha}$, $\pi\omega$; skr. *sthā-tár*, *pā-tár*). Mais il est bien plus admissible de dire tout simplement que ces formes sont dues à l’analogie des verbes thématiques, et que $\check{\text{ř}}\text{-}\sigma\bar{\alpha}\text{-}\pi$ est plus vieux que *tí-ṣṭha-ti*.

Appelons Z tout phonème autre que a_1 et a_2 . On pourra poser cette loi (...) : chaque racine contient le groupe $a_1 + Z$.

Seconde loi : sauf des cas isolés, si a_1 est suivi de deux éléments, le premier est toujours une *sonante*, le second toujours une *consonne*.

Exception. Les sonantes A et ô peuvent être suivies d’une seconde sonante.

Pour donner des formules aux différents types de racines que permettent ces deux lois, appelons S les *sonantes* i, u, n, m, r (l), A, ô, et désignons par C les *consonnes* par opposition à *sonantes*. Comme ce qui vient après a_1 forme la partie la plus caractéristique de la racine, il est permis de négliger les différentes combinaisons auxquelles les phonèmes qui précèdent a_1 donneraient lieu. Ainsi a_1i , ka_1i , ska_1i , rentreront pour nous dans le même type, et il suffira d’indiquer par x Z placé entre crochets qu’il peut y avoir différents éléments avant a_1 . Ces formules ne comprennent que le premier grand embranchement de racines, mais conservent leur raison d’être dans le second, dont nous parlerons au § 14.

1^{er} type : [x Z +] $a_1 + Z$.

2^e type : [x Z +] $a_1 + S + C$.

Type résultant de l’exception à la seconde loi : [x Z +] $a_1 + A (\hat{o}) + S$. ” (Saussure 1879:184)

Il y a donc quatre formats de racines (S sténographie les coefficients sonantiques).

(2) CONSTITUTION PHONOLOGIQUE DES RACINES EN PIE

- [Éléments pré-vocaliques] + V + C (sek)
- [Éléments pré-vocaliques] + V + S (sreu)
- [Éléments pré-vocaliques] + V + S + C (deik) (ka_1Ap)
- [Éléments pré-vocaliques] + V + Laryngale + S

Les éléments pré-vocaliques n'ont pas d'incidence sur l'organisation morphologique. V constitue le centre syllabique (en phonologie) et le champ d'exercice de l'apophonie (d'un point de vue morphologique). Dans tous les cas, il s'agit de a_1 et a_2 . Sont donc exclues a priori les racines de la forme :

(3) RACINES MAL FORMÉES EN PIE

- [Éléments pré-vocaliques] + V (syllabe ouverte)
- [Éléments pré-vocaliques] + V + C + C
- [Éléments pré-vocaliques] + V + C + S
- [Éléments pré-vocaliques] + V + S (autres que laryngales) + S
- [Éléments pré-vocaliques] + V + S + C + C

2.2 SYLLABE VS CELLULE

La relation entre phonologie et morphologie n'est pas unilatérale. Il se pose une question de méthode dans la segmentation du mot.

- (2) “ Les variations proethniques du vocalisme, si l’on en fait le total, se composent donc : 1° des cas d’expulsion et de transformation de l’*a*₁ radical ; 2° des cas d’expulsion et de transformation de l’*a*₁ suffixal. Mais pour saisir les phénomènes dans leur lien intérieur, la classification des syllabes en syllabes radicales et syllabes suffixales ne convient pas. Il y faut substituer la division en *syllabes ou cellules présuffixales et prédésinentielles*. Les syllabes présuffixales sont celles qui précèdent immédiatement un suffixe. Il s’entend de soi-même que, dans le mot primaire, ce ne peuvent jamais être que des racines. Les syllabes prédésinentielles comprennent : 1° les racines sans suffixe ; 2° les suffixes. ” (Saussure 1879:185-186)

Morphologiquement, deux cas sont distingués :

- racine + désinence
- racine + suffixe + désinence

ou, selon la terminologie proposée :

- cellule prédésinentielle + (désinence)
- cellule présuffixale + cellule prédésinentielle + (désinence)

Alors que toute la tradition comparatiste avait pris pour point de départ de la concaténation morphologique les « racines » – le plus souvent identifiées comme équivalant à une « syllabe » – qui servaient de base aux opérations de suffixation et de flexion, Saussure inverse les termes de l’analyse. La racine n’est plus le premier élément considéré dans un mot ; elle apparaît en tant que « cellule » déterminée par sa relation au suffixe et à la désinence à partir de quoi sont calculés les processus de construction lexicale. Ainsi, à l’opposé de toute la réflexion engagée depuis F. Bopp et A. F. Pott, la racine n’est plus un objet unique, intangible, sémantiquement identifiable.

Parallèlement intervient une révision terminologique destinée à éliminer de l’analyse morphologique la *syllabe* qui n’a de portée qu’en phonologie. L’apophonie, d’ordre paradigmatique, la rend inopérante dans le cas des racines. D’un côté, l’évic-

tion de la voyelle peut aboutir à l'agrégation des consonnes subsistantes à une syllabe adjacente, voire à la créer en cas de prothèse ; de l'autre, certaines racines s'étendraient sur deux syllabes quand une laryngale, voire un glide, succèdent à la voyelle.

- (3) “ Si le terme de *syllabe* n'était ici plus ou moins consacré par l'usage, nous lui préfererions beaucoup celui de *cellule* ou d'*unité morphologique*, car un grand nombre de racines et de suffixes — p. ex. *sta₁A-*, *pa₁rA-* (§ 14), *-ya₁A*, peut-être aussi *ka₁i-*, *-na₁u* etc. — sont disyllabiques. Définissons donc bien ce que nous entendons par « syllabe » ou cellule : *groupe de phonèmes ayant, à l'état non affaibli, le même a₁ pour centre naturel*. Nous nous proposons d'étudier les variations vocaliques du mot primaire (expulsions et transformations de l'*a*) qui sont en rapport avec la flexion. Ce sujet ne touche, sauf une exception douteuse (...), à aucune des modifications que subissent les syllabes présuffixales ; il embrasse en revanche la presque totalité de celles qui s'accomplissent dans les syllabes prédésinentielles. ”
(Saussure 1879:186)

Saussure circonscrit les conditions qui étendent aux suffixes les effets de l'apophonie par leur alignement morphologique avec les « racines sans suffixe ». La principale innovation concerne la substitution du concept de « cellule » ou d'« unité morphologique » à celui de « syllabe ».

La définition de la cellule se fonde sur l'occurrence de *a₁* qui signe le locus d'exercice de l'alternance apophonique. On relève une difficulté avec l'exemple de la racine *pa₁rA-* qui contrevient à l'affirmation précédente concernant l'ordre des sonantes. La réponse se trouve là :

- (4) “ Si donc on s’en tient purement à la base de classification, plus ou moins extérieure, que nous avons adoptée à la page 184 seq., il convient d’établir deux grandes catégories de racines. Premièrement les différents types distingués à la page citée. Deuxièmement les mêmes types à chacun desquels serait venu s’ajouter *a*. On est ramené en un mot, sauf ce qui regarde la conception de l’*ī*, à la division qu’établit la grammaire hindoue entre les racines *udāttās*, ou demandant l’*i* « de liaison », et les racines *anudāttās* qui en sont dépourvues. ” (Saussure 1879:242)

Cette définition permet, rétrospectivement, de reconsidérer la valeur assignée actuellement au concept de « morphème » : toute séquence de phonème(s) syntagmatiquement découppable dans un mot (s’il ne constitue pas un mot à lui seul) qui entre dans une commutation paradigmatique. La « cellule », en tant qu’unité morphologique, établit la primauté des relations entre les composants sur leur enchaînement. Ce n’est pas un bloc monolithique. Saussure est très critique à l’encontre de « l’empire de l’idée théorique que l’indo-européen a horreur de l’infixe » (p. 239). Il conjecture la présence dans un certain nombre de formes de l’infixe *-na₁*. Ainsi, après l’apophonie, la panoplie des formes sous lesquelles une racine et certains suffixes se présentent, se diversifie et comprend :

- les trois formes apophoniques,
- l’opposition d’accentuation,
- l’extension par une laryngale à droite,
- la forme à infixe.

3 FIN DE L’APOPHONIE, FIN DU PIE ?

Au nombre des changements survenus pendant la période désignée de façon générique comme PIE est pris en considération, dans l’effacement du vocalisme, un processus de lénition qui affecte la racine. L’expansion suffixale entraîne le déplacement de l’oppo-

sition prosodique (accentué vs non accentué) de la racine vers le suffixe. La racine non accentuée tend à perdre sa voyelle indépendamment de toute considération morphologique. La forme résultante est en apparence identique à celle provoquée par l'alternance apophonique mais la cause est totalement différente. Une homonymie s'établit entre une alternance morphologique et un amuïssement phonologique.

Dans les deux cas – apophonie et déplacement de l'accent –, les coefficients sonantiques sont amenés à occuper la position vide du noyau. La disparition ultérieure des « laryngales » se réalise par fusion avec les voyelles (a_1 et a_2), les glides, la liquide et la nasale qui deviennent des longues. Ce changement diachronique, qui n'a pas affecté les langues anatoliennes, en particulier le hittite, pose la question de la conservation, ou non, du principe apophonique quand, à une opposition de timbre, se substitue une opposition de quantité qui n'existait pas primitivement. Sans préjuger de la possibilité d'une morphologie de cet ordre dans les langues du monde, le cas des langues indo-européennes montre que si l'apophonie est préservée avec des diphtongues, elle ne parvient pas à se maintenir avec des voyelles et des sonantes longues. L'existence de voyelles longues dès la première phase du PIE est soutenue aujourd'hui par la plupart des comparatistes (Clackson 2007 et commentaires de Roland Noske).

La différenciation est aggravée par la coloration des laryngales qui exerce ses effets sur les produits et diversifie phonétiquement les formes résultantes en sorte qu'en face des deux voyelles a_1 et a_2 qui deviennent structurellement des voyelles brèves, ce sont quatre voyelles longues qui sont attendues par combinaison avec h_2 et h_3 . On a indiqué dans cet exemple h_2 par \hat{o} avec un circonflexe inversé (hatchek) souscrit afin de pouvoir suscrite le macron.

(5) “ Désignations utiles

Pour a_1A et a_1Q après la contraction : \bar{A}_1 et \bar{Q}_1 .

Pour a_2A et a_2Q après la contraction : \bar{A}_2 et \bar{Q}_2 . ” (Saussure, 1879 :135)

En résumé, l’apophonie, qui est, comme dans les langues afro-asiatiques, le processus central de formation morphologique, se trouve doublement obscurci : par la co-occurrence des cas d’éviction de la voyelle (alternance de a_0 et désaccentuation) et par la substitution d’une opposition de quantité à une opposition de timbre, à quoi s’ajoutaient les remaniements intrasyllabiques provoqués par le contact de deux coefficients sonantiques (dans *men* > *mṇ* ou *sreu* > *sru* par exemple) et l’adjonction de laryngales surnuméraires pour assurer la concaténation des suffixes et des désinences.

CONCLUSION

Est-ce que de telles modifications ont suffi à déterminer un remaniement du système linguistique tel qu’on doive en conclure à des états de langue distincts ? Le caractère discret de la séparation paraît aussi délicat à trancher dans une perspective diachronique que dans la dimension dialectale. D’un côté, le gradualisme des changements. De l’autre, du point de vue des locuteurs, la perception d’une hétérogénéité entre deux états de langue successifs mais distants chronologiquement. Quels seraient les « isochrones » – l’équivalent dans le temps des faisceaux d’isoglosses – qui permettraient de démarquer deux états de langue afin de justifier qu’ils soient à concevoir comme deux systèmes distincts ?

Autrement dit, combien faut-il de changements (phonologiques et morphologiques), et de quelle nature, pour décider que la structure n’est plus la même, et que, en dépit d’une filiation assurée, il faut considérer deux états d’une même langue comme deux structures linguistiques différentes ? Pas plus que dans le *Mémoire* n’ont été considérés les contacts de langues, quand le remodelage du système est déterminé par l’interaction

entre la langue A et la langue B, entre deux structures, plus ou moins dissemblables.

C'est cette question qu'on a choisi d'examiner à partir des hypothèses avancées dans le *Mémoire*. Pour le PIE, la considération de deux structures distinctes coïnciderait avec le moment où l'apophonie, dont nombre d'effets restaient visibles, n'a plus été systématiquement productive. L'apparition d'une opposition de quantité a abouti à la refonte du vocalisme et partant au remaniement des paradigmes grammaticaux, avec des solutions différentes d'est en ouest et du nord au sud, solutions qui expliqueraient la séparation des familles de langues dans l'état où l'écriture nous les a conservées.

REFERENCES

Le texte du *Mémoire* de Saussure, à partir de quoi sont données les références dans l'article, est téléchargeable sur le site :

http://www.revue-texto.net/Saussure/De_Saussure/Memoire/N0072920_PDF_1_306.pdf

Une édition scientifique, sous la direction de Bernard Colombat, est en préparation.

Clackson, J. (2007) *Indo-European linguistics: An introduction*. Cambridge: CUP

Gauthiot, R. (1913) *La fin de mot en indo-européen*. Paris: Geuthner.

Lamberterie (de), Ch. (2007) 'La théorie des laryngales en indo-européen', *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1, pp. 141–166.

Saussure (de), F. (1879) *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipzig: Teubner.

Scheer, T. (2015) *Précis de structure syllabique*. Lyon: ENS Éditions.

Szemerényi, O. (1973) 'La théorie des laryngales de Saussure à Kurylowicz et Benveniste. Essai de réévaluation', *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 68(1), pp. 1–25.

ABSTRACT IN FRENCH

Le *Mémoire* de Saussure constitue un apport décisif à la grammaire compare des langues indo-européennes avec une nouvelle définition de la « racine », la démonstration du mécanisme apophonique et l'identification des laryngales. En linguistique générale, Saussure apporte indirectement une réponse à la question qui est au centre de cette contribution. Quelles sont les transformations internes qui induisent à considérer deux états d'une même langue, dans la continuité de son développement, comme deux systèmes distincts, autrement dit comme deux langues différentes ? Le fractionnement du Proto-Indo-Européen (PIE) en différentes (familles de) langues offre une illustration exemplaire.

DISCUSSION WITH DANIEL PETIT

(ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE & ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, PARIS)

Petit, Daniel. 2022. discussion in: Bergounioux, Gabriel (auth.) “Le *Mémoire* de Saussure : diachronie et structure”. *Radical: A Journal of Phonology*, 3, 125-167.

COMMENTS

L'article est présenté comme une contribution à la compréhension de l'apport du *Mémoire* (1879) de Ferdinand de Saussure. On sait que ce mémoire de maîtrise, rédigé à Leipzig, alors que Saussure n'avait que vingt-et-un ans, a bouleversé la reconstruction de l'indo-européen, en amenant, sur la base d'une pure reconstruction interne, à restituer une classe de consonnes plus tard appelées « laryngales ». L'article vise à mettre cette révolution saussurienne en rapport avec la question de savoir à partir de quel moment un changement diachronique transforme une langue donnée en une nouvelle langue. L'article mérite d'être publié. Néanmoins, plusieurs questions se posent à mes yeux et devraient faire l'objet de corrections ou d'un traitement plus approfondi.

Quand il s'agit d'entreprendre une recherche historiographique sur un texte linguistique du XIXe siècle, il est important d'accorder de l'attention à deux points essentiels. Tout d'abord, le *Mémoire* de Saussure ne peut être compris sans une connaissance approfondie de son contexte historique et épistémologique. Pour la question de l'*Ablaut* (ou *apophonie*), la contribution de Saussure n'a de sens qu'au regard des débats qui l'ont précédée. Sur ce point, il faut rappeler que deux modèles principaux de l'*Ablaut* ont été développés durant le XIXe siècle pour la reconstruction de l'indo-européen. Un premier modèle, constitué sur le modèle des verbes forts du germanique (du type anglais *sing / sang / sung*), a été élaboré par Jacob Grimm, inventeur du terme *Ablaut* dans sa *Deutsche Grammatik* (Göttingen, 1822, volume I) : il consiste à observer les alternances

vocaliques en considérant que les voyelles qui alternent possèdent la même valeur hiérarchique, leur alternance apparaissant dès lors comme immotivée. Un second modèle, constitué sur la base du sanskrit à partir de la description ancienne de Pāṇini, a été proposé par Franz Bopp (1836. *Vocalismus oder sprachvergleichende Kritiken über J. Grimm's deutsche Grammatik und Graff's althochdeutschen Sprachschatz mit Begründung einer neuen Theorie des Ablauts*, Berlin) : il consiste à hiérarchiser les alternances vocaliques en partant d'un degré fondamental susceptible de connaître une « élévation » (en allemand *Aufstufung*) vers des degrés plus forts (ex. $*i \rightarrow *a+i >$ sanskrit $e \rightarrow *a+a+i >$ sanskrit ai). Ce second modèle fut généralisé pour l'indo-européen dans le *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* d'August Schleicher (Weimar, 1861, volume I) ; c'est de là que vient la notion de « degré vocalique » (allemand *Stufe*) avec laquelle nous opérons encore aujourd'hui. Vers 1840, Adolf Holtzmann proposa de motiver l'*Ablaut* par la place originelle de l'accent tonique (1844. *Über den Ablaut*. Karlsruhe), ce qui paraît évident dans certains cas (ex. indo-européen accusatif $*pa-tér-ṛ$, vs. génitif $*pa-tr-és$ du nom du « père »), mais l'est beaucoup moins dans d'autres (ex. indo-européen $*sū-nú-$ « fils », $*gén-os-$ « espèce »). L'article devrait prendre en compte ces débats antérieurs, parce que c'est uniquement dans leur contexte qu'on peut comprendre le *Mémoire*. On voit que Saussure y hésite entre une application stricte du second modèle, par exemple lorsqu'il définit le degré zéro comme « expulsion » du degré plein, et une vision plus ouverte des alternances vocaliques. Il faut, en outre, rappeler que le *Mémoire* a été écrit en plein milieu de la révolution néo-grammairienne, qui a rejeté l'idée selon laquelle la voyelle a unique du sanskrit reflétait l'état le plus ancien, tandis que la triade a, e, o du grec par exemple était considérée comme le produit d'une scission ; pour les Néo-grammairiens, à l'inverse, la triade grecque reflète l'état le plus ancien, tandis que l' a unique du sanskrit est le fruit d'une confusion des trois timbres. Le *Mémoire* de Saussure est à la charnière de cette révolution : les notations par a_1 et a_2 témoignent d'un stade intermédiaire dans la réflexion avant l'adoption définitive des symboles e et o pour l'indo-européen. L'auteur de l'ar-

ticle devrait résumer ces débats de manière préalable, pour que le lecteur comprenne de quoi il est question. Cette présentation est d'ailleurs annoncée au début de l'article (« après avoir récapitulé les circonstances de la publication »), mais n'apparaît plus par la suite.

Le second point auquel il faut être sensible est la question de la terminologie. Il importe de ne pas décrire le *Mémoire* de Saussure avec la terminologie postérieure, au risque de se heurter en permanence à l'anachronisme de la description. Le terme de « laryngales », inventé par Hermann Møller quelques décennies plus tard (1917. *Die semitisch-vorindogermanischen laryngalen Konsonanten*. København), doit ainsi être évité pour l'analyse du *Mémoire*, et il en va de même pour des termes modernes comme « attaque, rime ou noyau » (p. 4). Même la notion de « phonème » (p. 4) est inappropriée pour Saussure. Les notions de « lénition » (p. 6) ou de « prosodie » (p. 5) demeurent imprécises et obscures si elles ne sont pas définies : est-ce la terminologie de Saussure ? si ce n'est pas le cas, d'où vient-elle ? Je ne comprends pas l'utilisation du terme de « glide » pour les semi-voyelles *j* et *w* (p. 4, qu'il faudrait d'ailleurs noter *y*, *w* ou *ĵ*, *ŵ*) : le terme est-il employé chez Saussure ? à quoi correspond-il ? Dans son usage le plus courant en linguistique indo-européenne, un « glide » renvoie à une consonne de liaison dans un contexte d'hiatus.

Sans la prise en compte de son contexte historique, la description des phénomènes d'apophonie dans le *Mémoire* de Saussure risque d'être présentée d'une manière déformée ou trop allusive. Les laryngales indo-européennes sont définies (p. 5), de manière paradoxale, à la fois par leur « propension à se vocaliser » et par leur blocage « sur une valeur consonantique au contact d'une liquide ou d'une nasale ». Cette présentation, qui est incompréhensible pour un lecteur non avisé, fait en fait allusion à un débat bien postérieur à Saussure, celui de la nature sonantique ou consonantique des laryngales (cf. Albert Cuny 1912. « Notes de phonétique historique. Indo-européen et sémitique ». *Revue de phonétique*, 2, p. 101-132). Je ne comprends pas la formulation qui paraît exclure la succession de deux sonantes, sauf si l'une est une laryngale (p. 5) : les laryngales sont

« les seules également qui, dans le radical, peuvent être juxtaposées à une autre sonante [...] alors que glides, nasales et liquides s'excluent mutuellement ». Cette règle de distribution doit être présentée en détail au sein des contraintes générales qui pèsent sur la structure des racines indo-européennes. Encore faut-il que celles-ci soient clairement définies. La structure trilitère des racines *CeC- postulée plus tard par Emile Benveniste (1935. *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris) est-elle déjà chez Saussure ? Si c'est le cas, on ne peut rendre compte de la diversité des racines (par ex. *derk-) que par une théorie de ce qu'on appelle aujourd'hui « élargissement » (en allemand *Wurzelerweiterung*). On sait que cette théorie était déjà en germe dans les travaux bien antérieurs d'August Friedrich Pott, mais on serait intéressé à voir quelle était la position de Saussure à cet égard.

La reconstruction des trois états de l'indo-européen (p. 6) est intéressante, mais certainement discutable. En fait, elle constitue un vieux serpent de mer qui a agité nombre d'indo-européanistes depuis longtemps. On peut évidemment céder à la tentation de reconstruire un indo-européen parfaitement régulier, ultérieurement modifié par les effets apophoniques de l'accent tonique ainsi que par le développement de la morphologie suffixale, mais cela reste au niveau de la spéculation. Il faut se garder de la position selon laquelle une « proto-langue » serait, par nature, plus régulière et plus simple que ses descendants historiques : c'est une illusion d'optique créée par la méthode comparative, qui se fixe pour objectif principal de ramener des irrégularités à des régularités antérieures, mais cela ne correspond à aucune réalité restituable. Il serait important de préciser la position de Saussure sur ce point, parce que, lorsqu'on regarde la production des Néo-grammairiens, notamment le *Grundriss* de Karl Brugmann (1897), on voit une certaine réticence à formuler cette théorie explicitement, comme si elle dépassait les limites de ce qu'on peut prouver. Seuls des savants spéculatifs comme Hermann Hirt s'y sont risqués (1900. *Der indogermanische Ablaut, vornehmlich in seinem Verhältnis zur Betonung*. Strassburg), avec un succès bien aléatoire. La stricte correspondance entre l'ac-

cent et l'apophonie est trop souvent contredite par les faits pour être érigée en système explicatif.

Le dernier point qui mérite une discussion est la question générale de savoir si l'évolution de l'*Ablaut*, combiné avec l'élimination des laryngales, transforme la langue en une autre langue. Pour le dire simplement, ce débat me paraît sans objet. La notion de « langue », opposée à celle de « dialecte », ne peut évidemment se résumer à l'épreuve de l'intercompréhension, malgré ce qui est suggéré p. 2. Ce critère est notoirement insuffisant, parce qu'à ce compte le norvégien et le suédois, qui ont une parfaite intercompréhension, ne seraient que des dialectes, alors que les différentes variétés régionales de l'allemand, dont l'intercompréhension est souvent difficile, devraient être des langues. En réalité, la distinction entre langue et dialecte est essentiellement politique et historique : c'est la prise de conscience de la distinction, ainsi que sa revendication explicite, qui en constitue le fondement dans un contexte socio-culturel donné. De la même manière, s'interroger sur le moment où une langue cesse d'être la même pour devenir une autre n'a pas beaucoup de sens, parce que ce moment particulier est défini par des critères extérieurs à la langue elle-même, notamment par la délimitation culturelle que les locuteurs eux-mêmes donnent de leur pratique linguistique. On ne peut pas se contenter de penser qu'une langue en devient une autre lorsqu'elle est soumise à des changements « catastrophiques » (pour reprendre un terme de David W. Lightfoot) qui sont censés en bouleverser totalement la nature. La nature graduelle du changement linguistique imposerait alors de voir des changements catastrophiques à toutes les périodes de l'histoire, parce qu'on ne saurait pas définir à partir de quel degré un changement est jugé déterminant, ce qui relève de la subjectivité. Pour l'indo-européen, en outre, il me paraît faux de dire que l'*Ablaut* a reculé avec l'élimination des laryngales et l'imposition d'un modèle quantitatif. Bien au contraire, certaines langues ont gardé vivant le principe ancien de l'*Ablaut* (notamment l'alternance *e / o / ø*) à côté de ses réalisations nouvelles ; c'est le cas notamment des langues germaniques, de l'albanais et des langues baltiques.

Pour conclure, il me semble que, si le *Mémoire* de Saussure demeure encore aujourd'hui un ouvrage fondateur, c'est d'abord parce qu'il a inventé la méthode de la reconstruction interne, fondée sur la notion de système et de ses variations, et qu'il en a donné une illustration particulièrement frappante. On ne peut cependant comprendre l'apport du *Mémoire* qu'en le soumettant à un examen précis de son contexte historique et en respectant scrupuleusement son raisonnement, sans y mêler les avancées ultérieures de la linguistique historique. Je recommande la publication de l'article.

REPLY

See reply p. 159.

DISCUSSION WITH ROLAND NOSKE

(UNIVERSITÉ DE LILLE, UMR 8163-STL)

Noske, Roland. 2022. discussion in: Bergounioux, Gabriel (auth.) “Le *Mémoire* de Saussure : diachronie et structure”. *Radical: A Journal of Phonology*, 3, 125-167.

COMMENTS

1. Introduction. Not many phonologists will have read the *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* by Saussure, although for every phonologist with some interest in historical linguistics the title rings a bell. Therefore, the article by Bergounioux in the present issue of *Radical* can be very useful to those who rapidly would like to know something about the *Mémoire*, without having to go through the lengthy and sometimes impenetrable text of what Saussure himself called an *opuscule* (‘booklet’, 1879:1, 4, 123).

Of the issues in the *Mémoire* treated by Bergounioux, the following are worth highlighting. First, the fact that the *Mémoire* does not focus on a single state of Proto-Indo-European (PIE), but on a succession of chronological states. Second, the existence of an ablaut (or apophony) system in PIE. Third, and most importantly, the postulation by Saussure of what was later to be called ‘laryngeals’. In the *Mémoire* Saussure analyzes these ghost segments as vowels, but from Møller (1880, 1911) and especially Cuny (1912) onwards, these segments are analyzed as consonants. Fourth, the usage of the term *cellule* (‘cell’) in the description of PIE morphology, replacing *syllabe* ‘syllable’, which at the time of writing of the *Mémoire* was generally used to indicate a monosyllabic morpheme. And fifth and finally, a scenario of the way the PIE ablaut system disintegrated, with the laryngeals becoming unrecognizable. This process would have allowed for the splitting up of PIE into the various IE branches.

It is not fully clear whether Bergounioux's article is intended purely as a historiographic account of Saussure's thought, or whether the *Mémoire* in his eyes portrays a history of the first stages of PIE that is still by and large valid today, despite the vast amount of scholarly work on PIE that has appeared since the publication of the *Mémoire*. One gets the impression that Bergounioux is of the latter opinion. For instance, by reading the sentence in the section titled *conclusion*, here in my translation:

“The advent of the quantity distinction has led to a reshaping of the vocalism and to the modification of grammatical paradigms with different solutions from East to West and from North to South, solutions that would explain the separation of language families in the state in which written records have preserved them for us.”¹

The author seems to take for granted Saussure's assumption that long vowels were the result of the fusion of a vowel and a ‘laryngeal’. This assumption has been cast doubt upon by, among others, Szemerényi (1996:121-2), who states that it is difficult to analyze the long vowels in roots like **stā-*, **dhē-* and **dō-* as being the result of a contraction of a vowel and a ‘laryngeal’. It comes, therefore, as no surprise that modern textbooks unanimously assume quantity distinction in vowels to be present already in the earliest state of PIE, e.g. Beekes (2011:119), Clackson (2009:34), Fortson 2010:§3.27, Mayrhofer, (1986:171-2), Meier-Brügger (2003:75), Fritz & Meier-Brüggen (2021:89), Ringe (2017:12), Szemerényi 1996:37) and Tichy (2009:28).

The second half of the sentence quoted above seems to suggest that it is specifically by the loss of the ablaut system that contributed to the diversification of the IE dialects. However, it is hardly convincing that a structural change has provoked the splitting up of PIE. Rather, one would expect the diversification to be due to traditional factors that

1 “L'apparition d'une opposition de quantité a abouti à la refonte du vocalisme et partant au remaniement des paradigmes grammaticaux, avec des solutions différentes d'est en ouest et du nord au sud, solutions qui expliqueraient la séparation des familles de langues dans l'état où l'écriture nous les a conservées.”

are usually invoked, such as sociolinguistic factors, spread of population, language contact, etc. (see, e.g., Hock & Joseph 2009: chapter 11).

I will now go into three issues, which I feel are of importance when reading the article by Bergounioux, viz. the scenario of decay of the ablaut system, its origin, and the nature of ‘laryngeals’.

2. No necessary correspondence of stress and stem during stage 1. Regarding the scenario of disintegration of the ablaut system, a statement in the article by Bergounioux has to be disproved. The scenario of the disintegration of PIE ablaut is described as follows (in my translation):

(1) The three stages of PIE

Stage 1 Ablaut (deletion of the nucleus corresponds to a_0)

(original) Stress and stem strictly coincide

Concatenation of morphemes (contact problems)

Stage 2 Stress shift with vowel reduction of the root in weak position

(transitional) Weakening of laryngeals to schwa

Phonotactic reorganization (euphonic insertion of laryngeals)

Stage 3 Transformation of laryngeals into vowel quantity

(final) Ablaut ceases to be productive

Morpheme structure becomes opaque

We see that stress shift, taking place in the second, transitional, stage, plays a crucial role. It leads to vowel reduction in the root and to the transformation of laryngeals to schwa.

During the first stage stress would have strictly coincided with the root (“[c]orrespondance stricte de l’accent et du radical”). In other words, word stress would always have fallen on the stem.²

This statement is too strong. It is possible that during stage 1, a stem in the zero grade contains no segment (i.e., a vowel or a resonant) that can function as a syllabic nucleus. Hence, in such a case, the stem cannot be stressed and hence there simply cannot be a correspondence of stress and stem. This is illustrated by the reconstructed forms for the athematic³ verb ‘(to) be’, taken here from Ringe (2017:37,44). The stem can appear in two forms:

(2) stem forms of ‘be’

a. *e*-grade: $h_1és-$

Ex.: $h_1ésmi$, $h_1ési$, $h_1ésti$ (1st, 2nd, 3rd pers. sing. pres. primary indicative)

b. zero-grade: h_1s-

Ex.: $h_1sṃós$, $h_1sté$, $h_1sénti$ (1st, 2nd, 3rd pers. plur. pres. primary indicative)

(h_1 in these forms is a laryngeal postulated not by Saussure, but by later scholars, who conceive of it as a consonant, usually as a fricative). One sees here that in the singular forms of the present primary indicative, where the stem of ‘be’ appears in the *e*-grade (Saussure’s a_1), the place of stress and the stem indeed coincide, but that in the plural forms, where the stem of ‘be’ instantiates in the zero grade, stress falls on the inflection. Hence, the statement that in the initial stage, stress always falls on the stem stands in contradiction with the very concept of zero grade. Examples of attested reflexes of a zero grade form with stress falling on the suffix can be found in the *Mémoire* itself, e.g. the Sanskrit form $s-tí$ ‘be’ (Saussure 1879:230; 1922:216).

2 After having read the present comment, Bergounioux has added to his text that stress always falls on the stem “in the full degrees” (“aux degrés pleins”).

3 For the distinction between thematic and athematic verbs, see Meier-Brügger (2003:165; 2021:168) and Rix (2001:12).

3. The origin of the ablaut system. We now come to the question of the origin of the PIE ablaut system. As shown by Bergounioux, Saussure describes PIE ablaut as follows: a root can occur in three grades, Xa_1X (= XeX), Xa_2X (= XoX), and $X\emptyset X$ (= XX). One wonders how this system came into being. Many scholars, starting with Brugmann (1897, mentioned by Kloekhorst 2018:179-80), assume that the ablaut system is the result of ‘the working of sound laws’ (*‘lautgesetzliche Wirkung’*, Brugmann 1897:483). Brugmann adds to this that the ablaut cannot be result of a single sound law, but, rather, of a number sound laws, that had applied in previous subsequent periods. In present-day words, one would say that several previously active phonological processes had become morphologized. The result is then that “in what we call the Proto-Indo-European ablaut there are several layers, lying on top of each other, which came into being in different time periods” (Brugmann 1897:484).⁴ Besides that, Brugmann mentions that the regularity of the sound laws may have been blurred by other processes (*‘Formübertragungen’*, 1897:484).⁵

PIE ablaut, as seen by Brugmann, can be divided into three patterns: (i) reduction ablaut, i.e., the alternation e/\emptyset (a_1/\emptyset in Saussure’s terms), (ii) qualitative ablaut, i.e., e/o (a_1/a_2) and (iii) quantitative ablaut, e/\bar{e} and o/\bar{o} (Kloekhorst 2018:180). With regard to the quantitative ablaut, long vowels are analyzed by Saussure as products of fusion of full vowels and ‘laryngeals’. They are not of concern to us here.

Here, I would like to focus on the other two ablaut patterns. Brugmann (1904:138-9) mentions that the cause of this alternation is that in Pre-Proto-Indo-European, each morpheme in a given word contained a vowel or a sonorant, but that a non-stressed vowel or

4 “Denn es ist von vorn herein klar, dass nicht ein einziges Lautgesetz diesen Ablaut geschaffen hat, sondern eine grössere Anzahl, und dass diese in verschiedenen Perioden gewirkt haben, so dass in dem, was wir den uridg. Ablaut nennen, mehrere, in verschiedenen Zeiträumen entstandene Schichten übereinander liegen.”

5 “In den älteren Schichten wird sich aber jedesmal schon manches durch Formübertragungen verschiedener Art verschoben haben, ehe der neue ablautwirkende Factor in Thätigkeit kam.”

sonorant was lost.⁶ The *e/o* alternation is also attributed to a reduction due to lack of stress (Brugmann 1904:146).⁷

The *e/∅* and *e/o* alternations seem to contradict each other. Unstressed *e*'s cannot be lost and transformed into *o* at the same time. To solve this problem, we must assume, as noted by Brugmann, that the alternations are based on sound laws applying in different periods (see Kloekhorst 2018:180). This is an illustration of the idea that PIE ablaut embodies the remains of several phonological processes, which were productive in different periods.

I now come back to the *e/∅* pattern. We have just seen that Brugmann (and others) attributes the genesis of this alternation to a deletion under the absence of stress. Now let us recall what Bergounioux writes about the disappearance of PIE ablaut. If we look in the scenario in three stages in (1) above, we see that there is a stress shift (stage 2) that gives rise to several phonological processes: reduction of laryngeals to schwa, phonotactic reorganization (euphonic insertion of laryngeals) and transformation of laryngeal into vowel length. Hence, various reduction processes as a result of stress shift would have led to the disintegration of the ablaut system.

We thus come to the somewhat ironic conclusion that *e/∅* ablaut came into being by vowel deletion due to absence of stress, but disappeared later by a similar type of mechanism working on other segments, i.e. the reduction of unstressed 'laryngeals'.

4. The nature of the 'laryngeals'. Saussure's *Mémoire* marks the beginning of what is called the laryngeal theory. In Saussure's view, the special *coefficients sonantiques* whose existence he postulates because of vowel length and changes in vowel quality (now called 'laryngeals') are vocalic, representing *a* and *o*. Nowadays the 'laryngeals' are referred as *h*₁, *h*₂ and *h*₃ and are usually seen as consonantal. *h*₁ (postulated by

6 "Man erkennt leicht, dass die Abstufung zum grössten Teil auf mehr oder minder weitgehender Reduktion sonantischer Elemente schwachtoniger Silben beruht, auf Lautverlusten, durch die bald Silben gekürzt worden, bald auch Silben verloren gegangen sind [...]"

7 "Es ist darnach klar, dass mit dem Zurücktreten des Tons die Umfärbung von *ē* zu *ō* im Zusammenhang stand."

Møller) produces an *e*-coloration, *h*₂ an *a*-coloration (corresponding to Saussure's *A*) and *h*₃ an *o*-coloration (corresponding to Saussure's *Q*).

Bergounioux writes about the 'laryngeals':

"The laryngeals show a contradictory behaviour. On the one hand, they have the tendency to vocalize (they can become a syllabic nucleus and one of the final states in diachrony corresponds to schwa), while [on the other,] they stay blocked on a consonantal value when in contact with a liquid or a nasal; they appear to be the least able, on the sonority scale, to take the position of the centre of the syllable." Also, they are the only one which, in the stem, can be placed next to another resonant [...], while glides, nasals and liquids mutually exclude each other."⁸ (My translation.)

It is because of this behaviour that Cuny (1912:102), analyzes the 'laryngeals' as being consonantal. Cuny concluded that the 'laryngeals' were 'less easy to vocalize than real resonants'.⁹ By this, he in fact states that 'laryngeals' are less sonorous than resonants. Also, as pointed out by Reynolds et al. (2000:373), Saussure (1879:250, 1922:234), who saw the 'laryngeals' as vocalic segments, analyzed syllabic *l* and *r* as coproduced resonant + 'laryngeal'. He did not analyze syllabic *m* and *n* as such, because he thought it would not be possible to co-produce a vowel and a nasal because of the oral occlusion. Because of both issues ('laryngeals' being less easy to vocalize than real resonants and the alleged impossibility of coproduced nasal + 'laryngeal'), Cuny (1912:126) posited that 'laryngeals' had to be consonantal. This made it possible for him to analyze syllabic liquids and nasals in a unified way: the oral closure of nasals was no longer an obstacle

8 "Les laryngales manifestent un comportement contradictoire. D'un côté, elles témoignent d'une propension à se vocaliser (elles peuvent devenir centre syllabique et l'un de leurs états terminaux en diachronie correspond à un schwa) alors qu'elles restent bloquées sur une valeur consonantique au contact d'une liquide ou d'une nasale ; elles apparaissent comme les moins aptes, dans l'échelle de sonorité, à occuper la position de centre syllabique. Ce sont les seules également qui, dans le radical, peuvent être juxtaposées à une autre sonante [...] alors que glides, nasales et liquides s'excluent mutuellement."

9 "moins facilement vocalisable que les sonantes proprement dites"

for an analysis involving a coproduction of syllabic resonants as being coproduces with a, now consonantal, ‘laryngeal’.

Reynolds et al. argue that the view by both Saussure and Cuny that it is impossible to coproduce a nasal with a vowel, is mistaken: “it is no more difficult to co-articulate a vowel with a nasal than with a liquid or any other consonant” (2000:234, referring to Kelly & Local 1989:72–74). Hence, at least for this reason, ‘laryngeals’ are not necessarily consonantal.

The other reason Cuny invokes for analyzing ‘laryngeals’ as consonants (‘laryngeals are less easy to vocalize than real resonants’) is in fact based on sonority sequencing. However, there are numerous instances in languages in which syllable structure does not obey sonority sequencing, e.g. Russian *mglā* “darkness”, *lgatʲ* “to lie”, Imdlawn Tashlhiyt Berber where a low sonority liquid may form a nucleus after a higher sonority onset e.g. /i.ħa.wl.tɲ/ ‘he made them (masc.) plentiful’ (Dell & Elmedlaoui 1985:113), opening diphthongs in English and German ‘ear’ /ɪə/ and *Kür* /yɐ/ and PIE *włkʷos ‘wolf’ (Reynolds et al. 2000:377). Reynolds et al. conclude that “sonority sequencing generalizations are insufficient as a theory of syllabification and in some cases make incorrect predictions” (2000:377).

Another reason mentioned in the literature for analyzing ‘laryngeals’ as being consonantal is the prevocalic *ħ* (supposed to be a reflex of *h*₂) in Hittite. This segment is analyzed by Kuryłowicz (1927) as a direct reflex of a ‘laryngeal’ and is widely accepted as a proof of the consonantal nature of ‘laryngeals’. Reynolds et al. reject this view and analyze this fricative as being a language specific devoicing of a vocoid (in the view of Reynolds et al., the real character of a ‘laryngeal’), followed by lenition (2000:379-80). An alternative analysis of Hittite *ħ* is that it is the reflex of PIE *bh* (Sturtevant 1927).

Yet a further argument against the alleged consonantal character of ‘laryngeals’ comes from typology. It concerns the distribution of ‘laryngeals’ in the segmental inventory of PIE. In many proposals, consonantal ‘laryngeals’ (*h*₁, *h*₂, *h*₃) are seen as consonants, very often fricatives, with a posterior place of articulation. For instance, Beekes

(1989:28) views them as [ʔ, ʕ, ʕʷ], Fritz & Meier-Brüggen (2021:116) as [h, x, ʕ], Kümmel (2007: 136) as [h, χ, ʁ], Meier-Brüggen (2003:107) as [h, χ, ʁ/ʁʷ]), and Normier (1977:180) as [ħ, x, xʷ]. Reynolds et al. note that these proposals are typologically unusual, because in nearly all analyses, only pharyngeal and laryngeal sounds are proposed:

“Given that /s/ is the only other fricative in the PIE inventory, the existence of a fricative series with only one alveolar or dental and two or three pharyngeal/laryngeal contrasts in place of articulation is most implausible. Maddieson (1984) shows that languages with a series of three fricatives tend to have /f/, /s/, /w/ (where /s/ may be dental or alveolar). A series of four fricatives normally includes a voicing contrast, the most common system being /f/, /v/, /s/, /z/” (2000:381).

Because of all these objections against an analysis of laryngeals being consonants, Reynolds et al. propose an analysis where ‘laryngeals’ are vowels, more specifically metrically weak vowels. Presenting this idea in a framework of moraic syllable structure (Hayes 1995), they assume that a laryngeal is a vowel with a weak mora (μ_w), which can only function as a syllabic peak if there is no adjacent strong mora (μ_s).

As far as I have been able to check, the article by Reynolds et al. (2000), which argues against ‘laryngeals’ being consonantal, which uses insights from experimental phonetics, language typology and phonological theory, and which appeared in a respectable journal devoted to diachronic linguistics, has been nearly totally ignored by Indo-Europeanists during the last twenty years.¹⁰ In my opinion, this is indicative of the existing gap between Indo-European linguistics on the one hand and all other branches of linguistics on the other. The result is that, despite much counter-evidence, most Indo-Europeanists continue to see ‘laryngeals’ as consonants.

¹⁰ R. Woodhouse is a notable exception.

Beekes, R.S.P. (1989) The nature of the Proto-Indo-European laryngeals. In: *The New Sound of Indo-European*, edited by Theo Vennemann. Berlin/New York: Mouton de Gruyter. **Beekes**, R.S.P. (2011) *Comparative Indo-European Linguistics*, 2nd edition, revised and corrected by Michiel de Vaan. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins. **Brugmann**, K. (1897) *Vergleichende Laut-, Stammbildungs- und Flexionslehre der indogermanischen Sprachen*, vol. I: *Einleitung und Lautlehre*, Zweite Bearbeitung. Strassburg: Trübner (available through archive.org). **Brugmann**, K. (1904) *Kurze Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprachen*. Strassburg: Trübner (available through archive.org). **Clackson**, J. (2007) *Indo-European Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press. **Cuny**, A. (1912) Indo-européen et sémitique. *Revue de phonétique*, 2, 101–32. **Dell**, F. & **Elmedlaoui**, M. (1985) Syllabic consonants and syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber. *Journal of African Languages and Linguistics*, 7, 105–30. **Fritz**, M. & **Meier-Brügger**, M. (2021) *Indogermanische Sprachwissenschaft*. 10., völlig neu bearbeitete Aufl. Berlin: Walter de Gruyter. **Fortson**, B.W. (2010) *Indo-European Language and Culture*, 2nd edition, Malden, MA: Wiley-Blackwell. **Hayes**, B. (1995) *Metrical Stress Theory: Principles and case studies*. Chicago: University of Chicago Press. **Hock**, H. H. & **Joseph**, B. D. (2009) *Language History, Language Change, and Language Relationship. An Introduction to Historical and Comparative Linguistics*, 2nd revised edition. Berlin/ New York: Mouton de Gruyter. **Kelly**, J. & **Local**, J. (1989) *Doing Phonology*. Manchester: Manchester University Press. **Kloekhorst**, A. (2018) The origin of the Proto-Indo-European nominal accent-ablaut paradigms, in: *100 Jahre Entzifferung des Hethitischen*, edited by Elisabeth Rieken, 179–203. Wiesbaden: Reichert. **Kümmel**, M. J. (2007) *Konsonantenwandel*. Wiesbaden: Reichert. **Kuryłowicz**, J. (1927) ə indo-européen et h hittite. *Symbolae grammaticae in honorem Ioannis Rozwadowski*, 1, 95–104. **Maddieson**, I. (1984) *Patterns of sounds*. Cambridge: Cambridge University Press. **Mayrhofer**, M. (1986) *Indogermanische Grammatik*. Vol. 1.2, *Lautlehre*. Heidelberg: Winter. **Meier-Brügger**, M. (2003) *Indo-European Linguistics*. Berlin: Walter de Gruyter. **Møller**, H. (1880). Zur Declination: germanisch \bar{a} \bar{e} \bar{o} in den Endungen des Nomens und die Entstehung des o (a_2). *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, 7, 482–547. **Møller**, H. (1911). *Vergleichendes indogermanisch-semitisches Wörterbuch*. Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht (reprint 1970). **Normier**, R. (1977) Idg. Konsonantismus, germ. „Lautverschiebung“ und Vernersches Gesetz. *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, 91, 171–218. **Reynolds**, E., **West**, P. & **Coleman**, J. (2000) Proto-Indo-European ‘laryngeals’ were vocalic. *Diachronica*, 17:2, 351–87. **Ringe**, D. (2017) *From Proto-Indo-European to Proto-Germanic*, 2nd edition. Oxford: Oxford University Press. **Rix**, H. (2001) *Lexikon der indogermanischen Verben*, 2., erweiterte u. verbesserte Aufl. Wiesbaden: Reichert. **Saussure**, F. de (1879). *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. Leipsick: Teubner. Republished in: **Saussure**, F. de (1922) *Recueil des publications scientifiques*. Genève: Droz. **Sturtevant**, E.H. (1927) Hittite h Initial = Indo-European bh . *Language*, 3, 109–22. **Szemerényi**, O. J. L. (1996) *Introduction to*

Indo-European Linguistics. Translated from *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, 4th edition, 1990 with additional notes and references. Oxford: Clarendon Press. Tichy, E. (2009) *Indogermanisches Grundwissen*, 3., vollständig überarbeitete Aufl. Bremen: Hempen Verlag.

REPLY

Cet article présente la façon dont Saussure a entrepris de reconstruire « le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes ». Il n'a pour ambition ni de rétablir l'ensemble du cadre historique dans lequel ces recherches ont été poursuivies, ni de rendre compte du devenir (et de l'état actuel) de la théorie des laryngales. Au-delà du commentaire, et s'en inspirant, sous forme de problématique, il pose la question, souvent débattue, jamais résolue, du changement de structure. Autrement dit, dans le cas de la linguistique : quelle valeur faut-il accorder aux découpages opérés en diachronie ? Jusqu'à quel point le principe d'une périodisation est-il pertinent ?

Les remarques de Daniel Petit élargissent le chantier de la reconstruction du vocalisme aux discussions antérieures, complétant certains éléments présentés dans (Bergounioux 2009). Comme l'horizon de rétrospection retenu est celui de Saussure, dès lors que ni dans le *Mémoire*, ni dans les notes des étudiants prises lors des cours, ni dans les ouvrages parus sous le titre *Phonétique, Théorie des sonantes* et *Écrits de linguistique générale* il n'est fait mention de Holtzmann, on considèrera que ses hypothèses n'ont pas été susceptibles d'infléchir la démonstration. La liste des voyelles formulée successivement par Bopp, Fick, Curtius, Schleicher, Amelung et Brugmann, cités et discutés en ouverture du *Mémoire*, circonscrit la part accordée aux études menées avant 1879.

Daniel Petit, après avoir exposé ce qui revient à ces auteurs, en déduit l'existence d'une tension entre « une application stricte du second modèle [apophonique], par exemple lorsqu'il définit le degré zéro comme "expulsion" du degré plein, et une vision plus ouverte des alternances vocaliques ». Il semble que les discordances trouvent leur

explication dans les dysfonctionnements internes qui résultent de l'application d'une apophonie au degré zéro confrontée à l'enchaînement des suffixes et des désinences, en incluant thèmes et épenthèses. Si des occurrences dérogeaient à ce cadre, il serait intéressant de voir de quelle manière elles relativisent le modèle proposé.

La préservation des notations a_1 et a_2 est un héritage néo-grammairien, abandonné ensuite, et déjà par Saussure à plusieurs reprises, au profit de e et o . Pourquoi n'y a-t-il pas renoncé d'emblée au moment où il liquide l'héritage de l'alpahaïsme ? Une explication à envisager serait qu'il privilégie une approche non substantialiste. Réticent à une traduction phonétique de ces phonèmes, il s'efforcerait de préserver ce qui fait leur essence : leur relation (et non leur réalisation) caractérisée par un indice, autrement dit leur stricte valeur oppositive. Le confirmerait son refus de donner une interprétation sonore des laryngales.

Daniel Petit s'inquiète de certains anachronismes terminologiques, à commencer par le terme de « laryngale ». Il est difficile d'éviter cet écueil, d'autant qu'aucun terme spécial ne les distingue des autres coefficients sonantiques. Le débat est contemporain du *Mémoire*.

- (2) “ John Joseph m’a fait remarquer que « Møller l’avait proposé [l’équivalence coefficient sonantique / laryngale] dans son compte rendu de Friedrich Kluge, *Beiträge zur Geschichte der germanischen Conjugation* (Straßburg: Karl J. Trübner, 1879), *Englische Studien* 3 (1880), 148–164, p. 150. Il existe une note de Saussure de 1885 (AdS 374/1, f. 118r) : ‘La corrélation sémitique entre aleph et la voyelle a se présente ~~naturellement~~ ~~<involontairement>~~ à l’esprit, et l’idée qui m’était est souvent venue et que M. Möller a exprimée, et M. tout comme <aussi bien qu’une> idée qui ~~<très>~~ m’a souvent tenté et ~~<séduisante naturelle>~~ <indiquée par tt l’ensemble des phénms>, à savoir que A ne serait au fond qu’une consonne laryngienne’. » ” (Bergounioux, à paraître)

On est constamment partagé entre l’emploi d’un vocabulaire qui est celui de nos contemporains et celui utilisé par l’auteur en son temps. Le terme de *laryngale* est à prendre comme une facilité d’écriture. L’écart est acceptable aussi longtemps qu’il ne transfigure pas la théorie. La notion de *phonème* serait effectivement inappropriée s’il fallait retenir la définition qu’en avait donnée Dufriche-Desgenettes (Joseph 1999) alors qu’elle correspond bien à ce que promet Saussure (Bergounioux & Laks 2003). « Glide » est employé dans l’acception qu’en ont à présent les phonologues, dans un usage plus extensif que celui des comparatistes. Pour en justifier l’emploi, je préciserai qu’il se voulait une allusion au terme proposé ailleurs par Saussure de « glissante ». Quant à la notation, elle témoigne de la même attention pour le lecteur ; plus familier avec l’API, il identifiera volontiers le *yod* à la notation /j/ plutôt qu’à une transcription par « y ». On conclura sur ce point en rappelant la séparation radicale établie entre « phonétique » et « phonologie » par Saussure, à cette nuance près qu’il appelle « phonétique » la phonologie, et réciproquement. Un anachronisme terminologique respectueux de la pensée de l’auteur paraît préférable à une confusion conceptuelle, sans qu’aucune solution soit parfaite.

La question du statut phonologique (*vs* la nature) des laryngales – terme que nous conservons par commodité –, est ambivalente dans le *Mémoire*. Dans le système, elles sont comprises dans une classe d'objets phonologiques définie négativement (ni consonne, ni voyelle), leur définition intrasyllabique étant arbitrée syntagmatiquement. La commutation opérée n'est pas celle d'un segment mais du statut syllabique d'un même segment. La contribution ultérieure de Cuny impliquait une substantialisation, celle de Benveniste restituait à la racine un format syllabique et la priorité de cette unité dans la composition morphologique. Ces deux postulats entrent en contradiction avec la théorie de Saussure qui leur oppose le concept de « cellule ». La discussion reste ouverte. Elle n'a pas d'incidence sur l'état de la recherche en 1879.

Reste la périodisation du PIE. Celle proposée en filigrane par Saussure ne postule pas une régularité initiale absolue. Le *Mémoire* se contente d'expliquer par l'action du mécanisme apophonique un grand nombre de formes observables à date historique. Je rejoins Daniel Petit lorsqu'il rappelle que la question d'une séparation tranchée ne peut être établie dans un continuum, qu'il soit temporel du fait du changement linguistique, ou spatial, comme en dialectologie. C'est cette homologie de situation qui a suggéré le rapprochement. À l'autre extrémité, dire que le normand et le frioulan sont des dialectes du fait qu'ils sont tous deux issus du latin et qu'aucun élément non roman ne les sépare n'est pas soutenable. La différence des oppositions morpho-phonologiques interdit l'intercompréhension.

Sachant que toutes deux sont de même origine, à quel moment (périodisation) est advenue la rupture géographique actuelle ? Que le croate soit une langue distincte du serbe est une question politique. Que le hindi et l'islandais soient deux systèmes différents relève d'une analyse scientifique. Combien d'oppositions morphologiques et phonologiques coïncidentes doivent être identifiées avant que les linguistes (et non le juridisme

des nations ou le sentiment des locuteurs) concluent que deux dialectes sont à considérer comme deux langues, qu'il y a un changement de structure plutôt que des variations internes ? À partir de quel moment l'évolution d'une langue impose-t-elle de considérer que deux états de langue équivalent à deux systèmes distincts ? L'intercompréhension, dont la définition est elle-même problématique, est un argument nécessaire et non suffisant, qu'il s'agisse d'étudier la relation entre le français au XII^e siècle et au XXI^e siècle ou la proximité des dialectes d'oïl entre lorrain et poitevin-saintongeais. On a essayé de caractériser ce que pourrait être la réponse du *Mémoire* à cette question entre le PIE et ses descendants, sans préjugé ni certitude.

Considérant les transformations intervenues au cours des siècles, Saussure a condensé son point de vue en un déplacement terminologique. Après avoir souligné que la comparaison est rendue nécessaire par la reconstruction sans autre raison d'y recourir pour construire un système linguistique en synchronie, il renonce à l'emploi de « grammaire historique » ou de « linguistique historique ». La « linguistique diachronique » postule que la comparaison doit se faire non en suivant les avatars des sons (« les lois aveugles de la phonétique »), des mots (l'étymologie) ou d'un agencement grammatical mais en opposant deux structures. Dans le *Mémoire*, le lien entre l'ablaut et la prosodie dans la reconfiguration des systèmes est centrale. En synchronie, Saussure a essayé d'en apporter la démonstration à partir de l'étude du lituanien sans être parvenu à mener à sa fin, un travail poursuivi entre autres par Robert Gauthiot (1903a,b) et par Daniel Petit (2004).

Après avoir fait état de nos divergences, qui persistent, je préciserai que mon travail autour de la morpho-phonologie saussurienne a largement tiré profit d'un atelier de lecture mis en place il y a près de vingt ans avec Charles de Lamberterie et Daniel Petit auxquels s'étaient joints Philippe Ségéral et Tobias Scheer. Ma compréhension du *Mémoire* n'aurait pas été la même sans leurs explications. On reprendra donc la formule consa-

crée de remerciement qui d'ordinaire ouvre un article plutôt qu'il ne le conclut : les analyses lui doivent beaucoup, les erreurs resteront miennes.

Roland Noske a choisi pour sa part de réfléchir sur les apports du *Mémoire* à la lumière des travaux ultérieurs, en commençant par le postulat sur l'existence, ou non, de voyelles longues dès les premières étapes conjecturées par la reconstruction. Il rappelle que leur existence est aujourd'hui généralement admise, justifiée par leur présence dans un certain nombre de racines. On retrouve là une prédilection pour ce morphème dans la perspective comparatiste, au rebours des hypothèses de Saussure qui a tenté d'en réduire la portée en le ramenant à un simple élément « présuffixal » ou « prédésinentiel », une démarche parallèle à celle qui évinçait la sémantique du champ d'investigation de la linguistique générale. (Bergounioux 2006).

Je n'ai pas les compétences qu'il faudrait pour intervenir dans la discussion qui se poursuit au présent sur les racines. Pour m'en tenir à la première citée, **stā-*, qui servira d'exemplum, elle est mentionnée à plusieurs reprises. Elle est donnée en introduction de la classification des racines qui fait des laryngales un coefficient sonantique. De ce passage, cité dans l'article, on rappelle l'essentiel : « On ne trouve pas de *racines terminées vocaliquement et dont le vocalisme consisterait uniquement dans a₁*, comme serait « *sta₁* » ou « *pa₁* » (...). Il faudrait attribuer à ces formes une antiquité énorme, car ce serait y voir la base, insaisissable partout ailleurs, de racines comme *sta₁-A*, *pa₁-Q* (gr. *σΎᾶ*, *πω* ; skr. *sthā-tár*, *pā-tár*). » (*Mémoire*, 172)

Renoncer à cette hypothèse entraîne une série de conséquences. La présence d'une opposition de longueur dans l'état le plus ancien du système implique d'admettre l'existence de syllabes ouvertes dans l'épellation des racines (à l'opposé de la thèse de Saussure et de Benveniste), la more supplémentaire se substituant à la consonne ou à un autre coefficient sonantique. Cette nouvelle classe (d'un point de vue phonologique) de

morphèmes requiert une explication spécifique du comportement apophonique éventuel de ces unités, en particulier sur leur état au degré zéro (une voyelle brève ?). Il reste ensuite à envisager leurs capacités de concaténation et leur déploiement dans la structure, sachant qu'il existe aussi des sonantes – rhotique et nasales –, longues. Ce n'est pas un point de détail qui est en cause, c'est la clé de voûte de la théorie.

Je souscris à la proposition concernant le mobile du changement : chacun des facteurs énumérés par Roland Noske y concourt. Cependant toute langue est amenée à changer au fil du temps, même dans le cas (assez théorique) où aucune pression externe ne s'exercerait. Autrement dit, le système évolue de lui-même, *sua sponte*. Les critères retenus pour expliquer les transformations sont déterminants dans l'orientation et l'accélération du processus. Quelles qu'en soient les causes, il en résulte une mutation du système que décrit le *Mémoire*. Dans cette démonstration, où Saussure contient l'explication à l'énoncé de « régularités » internes (un terme qu'il propose à ses étudiants, dans ses cours, de substituer à ceux de « loi » et de « règle »), seul importe le fait avéré du changement structural, qu'il soit appréhendé comme la cause de la perte de l'Ablaut ou comme sa conséquence.

Trois points font l'objet d'un développement particulier.

Sur la coïncidence de l'accent et de la racine. Elle est rendue impossible en cas d'absence d'un segment accentuable (voyelle ou coefficient sonantique) et le contre-exemple est très juste. La formule avancée dans la version initiale de l'article s'avère par trop elliptique. Le cas est effectivement traité dès avant par Saussure. Afin de prendre en compte cette remarque, il a été précisé qu'à l'état initial l'accent et la racine coïncident au degré 1 (et 2), i.e. les formes dans lesquelles apparaissent obligatoirement a_1 ou a_2 . On peut imaginer que le déplacement accentuel sur les suffixes au degré zéro a anticipé l'extension du processus à l'étape suivante.

Sur l'origine de l'ablaut. Comme Brugmann, Saussure a envisagé la possibilité d'une réinterprétation morphologique de phénomènes purement phonologiques au départ lorsque, récapitulant les travaux conduits en germanistique dans ses leçons à Genève, il critique Grimm. Cette hypothèse élargit le champ d'investigation du *Mémoire* et appellerait une étude particulière.

Le statut des laryngales est le point le plus développé. Roland Noske reprend les termes du débat concernant le statut vocalique ou consonantique de ces segments, nombre de comparatistes étant résolus à supprimer la distinction en trois classes qui fait des coefficients sonantiques un moyen terme, tout négatif. Cette discussion a débuté dans le *Mémoire* mais elle va très au-delà de l'épure synchronique choisie. À la suite de Reynolds et al. sont présentés les arguments en faveur d'une interprétation vocalique des laryngales, qu'il s'agisse de la signature phonétique, de la relativité du principe de sonorité croissante, de l'origine du son figuré dans les transcriptions hittites ou de la typologie. La position de Saussure est connue. Les échanges sur ce sujet sont ouverts de façon stimulante par Roland Noske qu'il me reste à remercier pour sa lecture, érudite et passionnée, et aussi pour le travail scrupuleux de correction qu'il a entrepris et dont a pu bénéficier une rédaction remaniée selon ses nombreux conseils, tous judicieux.

Bergounioux, G. & Laks, B. (2003) Portrait de Saussure en phonologue contemporain, in : *Saussure* (S. Bouquet ed.), Cahiers de l'Herne 76, 165-177. Paris : L'Herne. **Bergounioux, G.** (2006) Vers le *Mémoire* ou comment le structuralisme vint à Saussure, consultable en ligne sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01311879>. **Bergounioux, G.** (2009) L'enjeu de l'apophonie dans le *Mémoire*. Soixante années d'études indo-européennes. Cahiers Ferdinand de Saussure 62, 33-46. **Bergounioux, Gabriel,** "Saussure's scientific research prior to the Course", in Joseph, John (à paraître), *Bloomsbury Companion to Saussure*, Londres, Bloomsbury Publishing. **Gauthiot, R.** (1903a) *Rapport sur une mission scientifique en Lituanie russe*, extrait des *Nouvelles Archives des missions scientifiques*, tome X. Paris : Imprimerie Nationale. **Gauthiot, R.** (1903b) *Le parler de Buividze : essai de description d'un dialecte lituanien oriental*. Paris : E.

Bouillon. **Joseph**, J. (1999) *Saussure*. Oxford : OUP. **Petit** , D.(2004) *Apophonie et catégories grammaticales dans les langues baltiques. Linguistique baltique et comparaison indo-européenne*. Louvain : Peeters.